

LE CONTRAT A DURÉE DÉTERMINÉE

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les différents cas de recours au Contrat à Durée Déterminée
- Rédiger un Contrat à Durée Déterminée
- Appréhender les spécificités applicables aux salariés en Contrat à Durée Déterminée (embauches successives, droits du salarié) et les risques liés au Contrat à Durée Déterminée

PUBLIC VISE

RRH -Juriste – Dirigeant

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES REQUIS

Pas de prérequis

DUREE DE LA FORMATION

23 juin 2023

14h00-18h00

4 h00 : la ½ journée

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Présentiel

Théorie : 40%

Pratique : 40%

Questions/échanges : 20%

Support de formation fourni au stagiaire

Connexion Wi-Fi, tableau et paper-board

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Lenaïg FITAMANT

Avocat

MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Liste d'émargement à la demi-journée

Certificat de réalisation

Evaluation de fin de formation

TARIF

350 € la demi-journée

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Angéline JONCOUR au 02.98.43.00.50

PROGRAMME

Quels sont les cas de recours ?

- Liste limitative
- Limites et interdictions
- Le CDD multi-remplacement

Comment conclure un Contrat à Durée Déterminée ?

- Formalisme impératif
- Choix du type de contrat (à terme précis ou imprécis)

Quel est le régime du Contrat à Durée Déterminée ?

- Le statut du personnel sous Contrat à Durée Déterminée
- Information sur les postes à pourvoir

Comment gérer la succession de Contrats à Durée Déterminée ?

- Succession de contrats sur un même poste (avec le même salarié ou non)
- Succession de contrats avec le même salarié (sur des postes différents)

Comment gérer la fin du Contrat à Durée Déterminée ?

- Cessation du contrat à l'échéance prévue
- Cessation anticipée du contrat

Quels sont les risques liés au Contrat à Durée Déterminée ?

- la requalification en Contrat à Durée Indéterminée
- Les sanctions pénales

MODALITES D'INSCRIPTION

Afin de vous inscrire à notre formation, merci de compléter le bulletin ci-joint.

Pour toute question ou modification, contactez avant le début de la formation : Angéline JONCOUR – Réfèrent formation au 02.98.43.00.50

Un questionnaire, un CV ou toute autre pièce peuvent vous être demandés afin que nous puissions nous positionner sur votre niveau à l'entrée de la formation.

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons une convention de formation et une convocation par mail avant le début de la formation. En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avant le début de la formation.

Délai de rétractation minimum 10 jours avant la formation

CONTACT

Réfèrent administratif de la formation

Angéline JONCOUR

avocats@cabinet-mca.fr – 02.98.43.00.50